

Participer à une formation syndicale! Un droit!

Au cours d'une année scolaire, **chaque professeur des écoles** du Bas-Rhin a droit :

- à **9 heures de Réunions d'informations syndicales (R.I.S.)**.
 - à **12 journées dans le cadre de la «formation syndicale»**. Si vous souhaitez participer à notre stage, cette autorisation d'absence vous sera accordée de « droit ».
- Syndiqué...ou non, adjoint ou directeur, en maternelle ou en élémentaire....tout le monde peut participer à ce stage. Inscrivez-vous sans attendre!



Modèle d'autorisation d'absence à envoyer à votre IEN avant le 1er novembre 2016 dernier délai

NOM Prénom

Grade et fonction

Etablissement

À Madame l'Inspectrice d'Académie
S/c de M/Mme L'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale
de la Circonscription de.....

Madame l'Inspectrice d'académie,

Conformément aux dispositions de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (art. 34 alinéa 7), j'ai l'honneur de solliciter un congé avec maintien intégral du salaire pour la journée du **1er décembre 2016** afin de participer à un stage de formation syndicale. Il se déroulera à Strasbourg (Canopé, 23 rue du Maréchal Juin).

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp-FSU du Bas-Rhin sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Je vous prie, madame l'Inspectrice d'Académie, de recevoir mes salutations respectueuses.

À, le.....2016 Signature

Un droit syndical ne s'use que si l'on ne s'en sert pas!

Bulletin d'inscription à renvoyer (par courrier ou courriel) au SNUipp-FSU 67

Dès que vous avez envoyé la demande ci-dessus à votre IEN (n'attendez pas la réponse de votre IEN)

NOM..... Prénom

Adresse personnelle

.....

Adresse électronique :

TEL :

Etablissement :

